Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260708-2026_07_152-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 08 JUILLET 2026

Auteur du document :Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 10/07/2026

L'an deux mil vingt-six, le huit juillet, à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Aline LE BOUÉDEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	01/07/2026
Date d'affichage de la convocation	01/07/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	17
Nombre de conseillers votants	18

Etaient présents :

Mme Zilpa VILSALMON, 1ère Adjointe	M.Anthony CHAILLOT, conseiller municipal
M.Denis MANCEAU, 2ème Adjoint	M.Clarence KAYOMBO-KANKU, conseiller municipal
Mme Claudine COUDRAY, 3ème Adjointe	M.Julien LEVEZIEL, conseiller municipal
Mme Nathalie FOUILLARD, conseillère municipale	M.Quentin DESPAS, conseiller municipal, arrivé à 20h17
Mme Corine CHAVOIX, conseillère municipale	M.Antoine DUREPAIRE, conseiller municipal
M.Christophe DÉSAUNAY, conseiller municipal	M.Romain FIZE, conseiller municipal
Mme Sabrina LE BOLLOCH, conseillère municipale	Mme Céline BALLUAIS, conseillère municipale
Mme Marie-Pierre PIGACHE, conseillère municipale	M.Nabé DIARRASSOUBA, conseiller municipal

Etaient absents excusés : M.Jonathan BOULVAIS, Mme Anaïs MONPAYS

Etait absent : néant

Pouvoirs : de M.Jonathan BOULVAIS à Mme Nathalie FOUILLARD

Mme Corine CHAVOIX est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/07-152 : Objet : Désignation d'un élu référent "randonnée"

Rapporteur : Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-33,

Fougères Agglomération a renouvelé sa convention de partenariat avec l'Office du Tourisme Destination Fougères, dans l'objectif de poursuivre la valorisation des sentiers de randonnées du territoire.

L'objectif de ce partenariat est de positionner l'agglomération comme une destination randonnée d'excellence, notamment en soutenant les 28 communes dans le développement d'une offre de randonnées en boucles multipratiques de qualité, mais aussi en accompagnant la structuration d'itinéraires attractifs comme la Régalante, GR®37.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260708-2026_07_152-DE

Dans ce cadre, Fougères Agglomération et la SPL Destination Fougères ont un rôle de co-animateurs du projet. Mais les communes ont également un rôle important à jouer : il leur incombe de définir des itinéraires sur leur territoire, prendre en charge l'acquisition de mobilier d'équipements et les services nécessaires (tables de pique-nique, bancs…), entretenir des sentiers de randonnées et désigner un « référent randonnées ».

Considérant la nécessité de désigner au sein du Conseil municipal, un « référent randonnées », qui sera l'interlocuteur privilégié de Fougères Agglomération,

Vu la candidature de Mme Zilpa VILSALMON,

Comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au conseil municipal de décider de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont un pouvoir par :
18 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Décide** de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour désigner le « référent randonnées » de la commune ;
- **Désigne** Mme Zilpa VILSALMON comme « référente randonnées » de la commune de Romagné.

Certifié exécutoire compte tenu
- de la transmission en Préfecture
De Rennes le : 10/07/2026
- de la publication :
Le : 10/07/2026
La Maire, Aline LE BOUÉDEC



Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

La Maire

Aline LE BOUÉDEC



La Secrétaire de séance, Mme Corine CHAVOIX

